

Compte-rendu du Conseil d'Administration I.S.T.V.
Du jeudi 28 juin 2007

Membres présents :

Collège A : Madame Merviel, Messieurs Guerra, Vrancken

Collège B : Madame Derviaux, Messieurs Delot, Valein

Collège AITOSS : Madame Renard, Monsieur Lerable

Collège Etudiants : Messieurs Caudmont, Thomas

Collège des personnalités extérieures : Madame Lancelle, Messieurs Morel, Zidi

Membres de Droit : Mesdames Boulekbache, Laudati, Petitjean, Messieurs Debernard Delannoy, Dewally, Goutin, Mandiau, Paul, Ratli, Raviart,

Membres excusés : Messieurs Benameur, Bruzek, Coudoux, Goichot

Pouvoirs :

Monsieur Assaad	à	Monsieur Vrancken
Madame Leriche	à	Monsieur Vrancken
Monsieur Piechowiak	à	Monsieur Guerra
Monsieur Benameur	à	Monsieur Delot
Monsieur Jenot	à	Madame Derviaux
Madame Charles	à	Madame Renard
Mademoiselle Bruss	à	Monsieur Thomas
Mademoiselle Laïlem	à	Monsieur Caudmont
Monsieur Prevost	à	Monsieur Caudmont
Madame Houssier	à	Madame Lancelle
Monsieur Desmarez	à	Madame Lancelle
Monsieur Lobry	à	Monsieur Morel
Monsieur Bruzek	à	Monsieur Morel

SYNTHESE DES DECISIONS APPROUVEES

- 1) Le compte rendu du 10 mai 2007 est voté à l'unanimité
- 2) La Décision Budgétaire Modificative est votée à l'unanimité
- 3) La nomination des responsables de la Formation Continue et de la Formation par Apprentissage est approuvée à l'unanimité
- 4) L'affectation des supports ATER pour l'année 2007/2008 est votée à l'unanimité
- 5) Le calendrier de fermeture est approuvé à l'unanimité

Ouverture de la session : 14 heures 35

1. Compte rendu du Conseil d'Administration du 28/06/2007 :

Le compte-rendu est voté à l'unanimité.

Monsieur Delot est désigné comme prochain rapporteur de séance.

2. Informations Générales :

♦ Démocratisation de l'enseignement supérieur : il s'agit d'un soutien à des étudiants issus de milieux défavorisés. Ainsi, des élèves (10 au total) titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel, pourront s'inscrire en licence 1^{ère} année et bénéficier d'une bourse de 1000 euros et d'un ordinateur portable. Ils auront un enseignant référent et pour chaque étudiant, un « étudiant tuteur » inscrit en licence 3^{ème} année (de préférence issu de milieu défavorisé). Le même schéma est proposé à des étudiants titulaires d'un BTS ou DUT, une bourse de 1000 euros et un ordinateur portable. Ces étudiants (14 au total) auront un enseignant référent et pour chacun d'eux, un tuteur inscrit en Master 2 (ou doctorat).

♦ L'autonomie des universités : Monsieur Ourak présente les premiers changements prévus par la loi relative aux libertés et responsabilités des universités.

L'organisation et l'administration des universités seront modifiées. Le Président de l'université sera élu par le C.A. pour 4 ans ; le mandat est renouvelable une fois. Les candidats à l'élection peuvent venir de l'extérieur de l'université, avoir le statut d'enseignant ou assimilé, la nationalité française n'est pas obligatoire.

Le CS et CEVU deviennent des organes consultatifs.

♦ Le programme TEMPUS : Ce programme est basé sur la mise en place du LMD en Tunisie. Il s'agit de définir un cadre national sur l'enseignement et implanter le système LMD en Tunisie.

Les établissements partenaires du projet sont :

L'UVHC, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de la Technologie Tunisienne, l'Université de Gabes, l'Université de Cadix, l'Université de Sfax, l'Université de Sousse, l'Université de Tunis El Manar.

Monsieur Zidi ajoute que 80 % du financement est assuré par un prêt de la Banque Mondiale.

♦ Les projets UVHC :

Suite à la journée « Université d'Automne », plusieurs projets ont été sélectionnés :

Un projet Pédagogique CAPAU (mise en place d'un calendrier pédagogique ; usage d'APOGEE et d'UNIFORM dont les objectifs sont d'uniformiser les pratiques en matière de gestion des étudiants et d'offre de formation de l'université et de développer des outils informatique mis à disposition des composantes. Une enveloppe de 61 292 euros devait être allouée à l'ISTV après réalisation des objectifs fixés. Or, l'ISTV a reçu :

- 0 euros pour le calendrier pédagogique (car moins de 5 critères sur 6 ont été respectés)
- 0 euros pour la saisie des formations sur UNIFORM

- 5336 euros pour la modélisation des formations sur APOGEE (correspondant à la modélisation de 50 % des parcours de licence et 0 % des parcours de master).
Néanmoins, les 55 956 euros restants pourraient être perçus si l'ISTV atteint 100 % des résultats d'ici fin 2007.

Le projet **PUCOD** (Pôle Universitaire en Construction Durable) dont le budget est évalué à 6700 euros. 50 % ont été versés immédiatement et les 50 % restants seront versés lors de la rédaction du rapport d'activités.

Le projet **PUMI** (Pôle Universitaire des Métiers de l'Informatique) dont le budget s'élève à 1000 euros. 50 % ont été versés immédiatement et les 50 % restants seront également versés lors de la rédaction du rapport d'activités.

◆ Départs de L'ISTV :

Monsieur Ourak fait part du départ à la retraite de Monsieur Michel Delannoy et de la mutation à Lille 2 de Gwenola Ablin.

Madame Lancelle remercie Monsieur Delannoy pour tout le travail accompli à Cambrai.

Cinq enseignants ont obtenu des délégations : Madame Courel, Madame Brotcorne, Monsieur Creuset, Monsieur Delot et Monsieur Delmotte

3. Les D.B.M. :

Monsieur Ourak commente les DBM de rattachement :

- Une première DBM de 20 000 euros de Recettes Nouvelles est proposée pour l'organisation des sessions de TOEIC.
- Une seconde DBM de 9186 euros est proposée pour les projets CAPAU (5 336 euros), PUCOD (3 350 euros) et PUMI (500 euros).
- Une troisième DBM de 42 233.92 euros est proposée ; elle correspond au solde de la subvention accordée par la région au titre de la convention FEDER Presage 4886 pour équiper une salle de Travaux Pratiques «Réseau» destinée aux étudiants de la Formation Continue.

Trois programmes FEDER destinés au public de la Formation Continue ont permis l'aménagement de trois salles de Travaux Pratiques (Multimédia, télésurveillance et réseaux) à l'ISTV.

Un autre programme FEDER pour la Construction à hauteur de 28 000 euros est en cours.

Monsieur Ourak rappelle que cette année, contrairement aux années antérieures, nous avons pu fonctionner avec le budget initial jusqu'en juin sans avoir recours à des DBM de Réserves.

Les DBM sont votées à l'unanimité.

4. Réorganisation des enseignements en langues :

Dans un souci d'harmonisation des enseignements en langues à l'ISTV, une profonde réflexion a été menée par l'équipe pédagogique. Le nouveau projet visait plusieurs objectifs :

- Uniformiser les cours, les travaux pratiques et les travaux dirigés,
- Adapter les enseignements selon les niveaux de formations.
- Mettre en place des modules de consolidation destinés aux étudiants présentant un niveau faible en langues
- Organisation des préparations aux examens du TOEIC et du CLES
- ...

Après une longue discussion, il est apparu que la mise en place du projet pour l'année 2007/2008 s'avérait très difficile. Monsieur Ourak suggère de re-proposer le projet au courant de l'année 2007/2008 pour une mise en place effective à la rentrée 2008/2009.

Madame Merviel constate une dégradation du niveau en langues des étudiants.

Le vote sera différé à une date ultérieure.

5. Responsabilité de la Formation Continue et de la Formation par Apprentissage :

Pascal Tonarelli souhaite arrêter sa mission à l'ISTV en tant que responsable de la Formation Continue et de la Formation par Apprentissage. En effet, il prendra la responsabilité du CEPPEP en remplacement de Monsieur Dechy (départ à la retraite en novembre 2007).

Monsieur Ourak rappelle que cette année universitaire la Formation par apprentissage va s'étendre à l'ouverture de plusieurs Masters : Agro alimentaire, Matériaux, Génie Civil et de la Licence Informatique de Gestion à Maubeuge.

D'ici deux ans, l'ISTV pourrait être l'une des antennes les plus importantes de la Région pour la Formation par Apprentissage.

Le Conseil Régional mène actuellement une campagne très active pour promouvoir l'Apprentissage.

Monsieur Ourak propose Monsieur Hubert comme responsable de la Formation par Apprentissage et Monsieur Sagar comme responsable de la Formation Continue.

Les nouveaux responsables de la Formation par Apprentissage et de la Formation Continue sont approuvés à l'unanimité.

6. Les supports ATER :

Monsieur Ourak informe que le Ministère demande une publication des postes vacants pour le deuxième tour.

Monsieur Ourak présente la liste des postes vacants et commente l'affectation des ATER pour l'année 2007/2008.

L'affectation des supports d'ATER est approuvée à l'unanimité.

7. Renouveaulement des Formations :

Monsieur Ourak rappelle que :

- le Master Mention STIREA est habilité pour 2 ans, contrairement aux autres Mentions SPI, Audio et Mathématiques qui sont habilitées pour 4 ans.
- la Licence « Sciences et Technologies » est habilitée pour 4 ans
- les Licences Professionnelles pour 4 ans sauf la Licence Professionnelle SST pour 2 ans et la Licence Professionnelle TII pour un an.

Le renouvellement concerne la mention STIREA et les deux Licences Professionnelles SST et TII

8. Le calendrier de fermeture :

Madame Follet présente le calendrier de fermeture qui est voté à l'unanimité

9. Les conventions :

La convention UVHC – CCI sera présentée au prochain Conseil d'Administration de l'ISTV.

10. Questions diverses :

- ◆ Il est proposé dans le cycle licence de travailler sur le contrôle continu afin d'alléger les première et deuxième sessions d'examens. Il serait possible d'intégrer des interrogations écrites ainsi qu'un devoir surveillé final.
- ◆ Des problèmes ont été constatés dans les dossiers d'inscription. Il faudrait revoir les tarifs du dossier d'inscription du passage de la Licence vers le Master. La fiche à remplir doit être identique.
- ◆ Le respect des règlements : les jurys doivent être affichés 15 jours avant les examens

Fin de la session : 18 heures 15

Le Directeur,

Le Rapporteur de Séance,

M. OURAK

M. DELOT